

Judo club Marguerittois Omnisports

Siège social, Dojo Paul Cabane, rue Georges Taillefer, 30320 Marguerittes, Association Loi 1901
déclarée le 18-12-1978 à la Préfecture du Gard sous le N°W302001120 Siret 34046837000028

Email : judoclubmarguerittois320@orange.fr

Site internet : www.judoclubmarguerittois.com

ADHESION ANNUELLE AU JUDO-CLUB MARGUERITTOIS 2024-2025

NOM : PRÉNOM

Né(e) le : Sexe : F ou M (entourer votre choix)

Adresse.....

Code Postal :VILLE:

Tél/..... Portable :

Email (IMPORTANT, nous communiquerons par mailing) écrire lisiblement :

Personne à prévenir :Tél :

Certificat médical : OUI NON (entourer votre choix)

Médecin traitant :Tél :

Problèmes particuliers de santé :

Autorisation photo : OUI NON (entourer votre choix)

Signature précédée de la mention «lu et « approuvé » :

Pour les Mineurs : Il n'est plus besoin de fournir un certificat médical. Vous devez fournir un questionnaire de santé. Si vous êtes capable de répondre NON à toutes les questions, il n'est pas nécessaire de fournir un certificat médical, **juste une attestation** comme quoi vous avez répondu **NON** à toutes les questions. Si vous répondez **OUI** à une question, c'est que vous devez consulter votre médecin pour qu'il établisse un certificat médical et nous le fournir.

Pour les Majeurs : A 18 ans, puis à 30 ans, 35 ans, 40 ans... (tous les 5 ans), ou **pour une première inscription, quel que soit l'âge**, vous devez produire un certificat médical de non contre-indication **à la pratique du judo-jujitsu en compétition**.

En dehors de ces années-là, vous devez consulter un questionnaire de santé. Si vous êtes capable de répondre **NON** à toutes les questions, il n'est pas nécessaire de fournir un certificat médical, **juste une attestation** comme quoi vous avez répondu **NON** à toutes les questions.

Si vous répondez **OUI** à une question, c'est que vous devez consulter votre médecin pour qu'il établisse un certificat médical et nous le fournir.

Cotisations annuelles 2024/2025 Chèque au nom du JCMO

	Licence Adhésion assurance	ENCAISSEMENT 1 ^{er} chèque 15 sept. 2023	ENCAISSEMENT 2 ^{ème} chèque 15 octobre 2023	ENCAISSEMENT 3 ^{ème} chèque 15 novembre 2023	COTISATION ANNUELLE Totale
4 à 5 ans « éveil AM (2015-2016)	10€	40,00 €	40,00 €	30,00 €	120,00 €
6 à 13 ans	50€	60,00 €	70,00 €	60,00 €	190,00 €
Préparation physique sport-santé	10€	60,00 €	50,00 €	50,00 €	160,00 €
Adultes et Ado judo-jujitsu Self défense	50€	70,00 €	70,00 €	70,00 €	210,00 €

NB : - 20€ de réduction pour le 2^{ème} membre d'une même famille ainsi que pour les autres membres de la même famille. En cas de difficulté pour financer les cours, n'hésitez pas à contacter le président ou le professeur afin d'essayer ensemble de trouver une solution.

- Réduction de 20€ avec le parrainage- Chèques ANCV, Pass'sport, espèces, virements acceptés